

DECLARATION PORTANT SUR LE MÉMOIRE DES
ÉTATS-UNIS CONCERNANT FEU

E. HERBERT NORMAN

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Sidney E. Smith (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, hier, le député de Vancouver-Est m'a posé la question suivante:

Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. A-t-on signalé au ministre la nouvelle parue ce matin dans le *Globe and Mail* et dans la *Gazette*, disant que l'agence centrale de renseignements des États-Unis prétend qu'elle a un mémoire d'après lequel feu E. Herbert Norman aurait dit qu'il allait être convoqué devant une commission royale et serait obligé d'impliquer 60 ou 70 autres personnes?

Vu que cette question s'adressait à moi, j'ai pris connaissance des nouvelles de journaux dont le député parlait. Il a ensuite demandé:

Dans le cas de l'affirmative, le ministre pourrait-il informer la Chambre si une telle proposition visant une commission royale a été étudiée par le gouvernement ou si la création d'une commission royale est à l'examen en vue d'élucider la situation du point de vue canadien?

Je répondrai à cette partie de la question en disant qu'aucun dossier n'indique que le gouvernement du jour a eu l'intention d'instituer une commission d'enquête avant la mort de M. Norman. Et j'ajoute, au sujet de la dernière partie de la question, que le gouvernement n'a pas l'intention d'instituer une commission royale en vue d'enquêter sur l'affaire Norman.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE
L'EXTENSION DES EAUX TERRITORIALES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Pêcheries, et j'espère que mon préavis lui est parvenu assez tôt. Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre une décision unilatérale au sujet de l'extension de la limite des eaux territoriales, actuellement fixée à trois milles et qui serait portée à douze milles?

L'hon. J. A. MacLean (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, je remercie tout d'abord le député de m'avoir fait connaître son intention de poser cette question. Il aurait peut-être dû l'adresser plutôt à mon collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, mais je crois pouvoir dire dès maintenant que le gouvernement n'a pas l'intention de faire une telle déclaration. Par ailleurs, on espère que les discussions internationales en vue d'arriver à un accord dans ce domaine se poursuivront dans l'avenir.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

M. Howard: Le ministre sait-il si la continuation des discussions a été fixée d'une manière précise, ou ne fait-il qu'espérer qu'elles se poursuivent et que nous y participions?

L'hon. M. MacLean: Monsieur l'Orateur, la question est encore à l'étude sur le plan international. Elle se complique d'un certain nombre d'éléments que je ne désire pas exposer pour le moment.

LE COMMERCE

NAFEL—PRÉSUMÉE DECLARATION DU MINISTRE DU
COMMERCE DE LA JAMAÏQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. C. W. Carter (Burin-Burgeo): Monsieur l'Orateur, le ministre du Commerce nous dirait-il si l'on a appelé son attention sur une dépêche de la *Presse canadienne* qui paraît dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui et d'après laquelle M. Isaacs, ministre du Commerce de la Jamaïque, aurait dit hier, à Kingston (Jamaïque), parlant de la *Newfoundland Associated Fish Exporters Limited*, communément appelée la NAFEL, qu'il s'agit d'un cartel dictatorial qui rend un très mauvais service aux pêcheurs terreneuviens et que, si les pêcheurs de Terre-Neuve veulent continuer à vendre de la morue à la Jamaïque, le gouvernement du Canada devra dissoudre cet organisme?

M. l'Orateur: A l'ordre! Je pense que le député communique des renseignements à la Chambre au lieu d'en demander. Ne peut-il poser sa question sans énoncer tant de faits?

M. Carter: Puis-je demander au ministre si, vu cette déclaration, il dira à la Chambre quelles mesures l'on prend pour conserver le débouché jamaïquin à l'égard de la morue de Terre-Neuve?

L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, le député de Burin-Burgeo a bien voulu me donner préavis de cette question. J'ai vu l'article. Je ne pense pas qu'un député emploierait les mots "cartel dictatorial" à l'égard de NAFEL ni que le gouvernement soit porté (soit dit en reprenant encore les mots de l'article) à "écraser" cet organisme. NAFEL, office de vente du poisson, avait été établi par le gouvernement de Terre-Neuve avant son entrée dans la confédération. On l'a d'abord maintenu pour une période de cinq ans, puis ensuite d'année en année, en laissant savoir que l'on pourrait éventuellement y mettre fin.

Nous nous sommes réunis plusieurs fois pour discuter ce problème. Le ministre des Pêcheries, son homologue de Terre-Neuve et moi-même avons souvent conféré sur ce